

Violences et handicap : des victimes invisibles

Humiliation, domination, coups, viols... Les personnes en situation de handicap, femmes et enfants, sont plus vulnérables aux violences psychologiques, physiques et sexuelles.

Pourtant, ces victimes demeurent invisibles dans les débats publics et leur accès à l'aide tristement limité.

[15 % de la population mondiale](#) vit avec un handicap. Pourtant, les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont rarement pris en compte, notamment dans la prise en charge et le traitement des violences sexuelles et psychologiques face auxquelles elles sont bien plus vulnérables.

Des victimes invisibilisées, une souffrance passée sous silence

Les chiffres sont accablants. Le taux annuel de violences à l'égard des enfants handicapés est [1,7 fois plus grand](#) que pour les enfants non handicapés, selon les Nations unies. En 2018, une étude suédoise a révélé que les enfants avec un trouble du spectre de l'autisme sont [trois fois plus](#) victimes d'abus sexuels que les autres mineurs. Pour les filles et les femmes handicapées, la situation est encore pire : elles sont près de [dix fois plus exposées](#) aux violences sexuelles que les autres. L'association [Femmes pour le dire, Femmes pour agir](#) (FDFA) estime quant à elle que [80 % des femmes en situation de handicap](#) subissent une violence au cours de leur vie.

« Les violences faites aux femmes et aux filles handicapées sont invisibles, mal connues et peu prise en compte. [...] Mettre fin à ces violences est une priorité », explique [Bénédicte de la Taille](#), experte en protection contre les violences à Handicap international.

Plus vulnérables aux prédateurs, les personnes handicapées ont en effet moins de chances que les personnes non handicapées d'obtenir une intervention de la police, une protection juridique ou des soins préventifs.

Adapter la prise en charge

Pour lutter contre ces violences, tout semble encore à faire, de l'adaptation des recueils de plaintes (notamment pour les personnes souffrant de troubles de la communication) au renforcement de l'accessibilité des parcours de soins. Sans oublier la sensibilisation du grand public, peu informé sur ces sujets.

Quelques outils mis en place en France par FDFA existent. Par exemple, la plateforme [« Écoute violence femmes handicapées »](#) propose un numéro d'urgence dédié (01 40 47 06 06) et offre aux femmes handicapées victimes de violences un parcours de soins comprenant, entre autres, un accompagnement vers l'autonomie et l'emploi permettant de se libérer de l'emprise de leur agresseur.

Rédaction : [Animal Pensant](#) en partenariat avec Women Safe

©2018 by Women Safe. Proudly created with Wix.com